

E U R O P A N
FR

EUROPAN
MODUS
OPERANDI

EUROPAN et après ?
Du concours d'idées aux réalisations

EUROPAN **M**ODUS **O**PERANDI

À L'USAGE DES PORTEURS
ET RÉALISATEURS DE PROJET

2020

EUROPAN FONDAMENTAUX	7
Le processus EUROPAN	9
La dimension européenne du concours et des suites	11
L'inscription dans les politiques publiques nationales	11
Les étapes clés de la phase concours	12
Et après ? Du concours d'idées à la mise en œuvre	15
MODUS SUITES	17
Un déroulement théorique à adapter au cas par cas	19
Du partenariat aux coopérations de projet	21
Innovation et processus expérimentation : de quoi parle-t-on ?	23
Le rôle et l'implication d'EUROPAN France	23
OPERANDI PROCESSUS DE RÉALISATION	25
La consultation des équipes EUROPAN	26
Modalités de consultation des équipes	26
Organisation de la maîtrise d'ouvrage	26
Modalités de réponse des équipes	27
Types de commande et de marchés	27
Six processus à la loupe	29

EUROPAN en processus et en réalisations

En s'engageant dans l'aventure EUROPAN, les collectivités ou les maîtres d'ouvrage publics et leurs partenaires signent une Charte des sites par laquelle ils s'engagent dans le processus en respectant les objectifs d'EUROPAN en tant que concours d'idées suivi de réalisations.

Si la phase concours se répète depuis trois décennies par le cycle des sessions qui s'enchaînent et se répondent, les étapes post-concours et les processus réalisations se diffractent dans des formes multiples et parfois non linéaires. Elles s'adaptant aux situations locales et aux propositions des équipes : les études de faisabilité, les missions pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre sont définies au cas par cas, avec l'appui d'EUROPAN France qui accompagne la collectivité et les équipes sélectionnées.

À l'heure où se multiplient de nouvelles formes de consultation (Appels à Projets Urbain Innovants notamment), EUROPAN marque sa singularité par des processus de réalisation où les idées priment encore sur les logiques de marché, où la collectivité exerce pleinement une responsabilité de projet en tissant des partenariats publics et privés, où des collaborations inédites entre maîtres d'ouvrage et jeunes talents de l'architecture et du paysage expérimentent des modes de faire collectifs.

Ce MODUS OPERANDI s'adresse à tous les parties prenantes des projets EUROPAN : les collectivités, les porteurs de projet, les équipes s'engagent dans le concours ou en mission post-concours, les partenaires institutionnels et opérationnels (CAUE, SEM, EPF, SPL, Aménageurs, maîtres d'ouvrage publics et privés, acteurs économiques et culturels, etc.)

Ce MODUS OPERANDI est un guide méthodologique pour la mise en place de processus de réalisations. Il vise à ouvrir la boîte noire du « comment fait-on ? » : organisation de la maîtrise d'ouvrage et processus d'expérimentation, types de commande et de marchés confiés aux équipes, stratégies et tactiques de mise en œuvre, organisation et adaptation des équipes.

Ce MODUS OPERANDI ne fixe pas un cadre strictement reproductible pour des démarches forcément non standards. Les projets réalisés et les études en cours issus des sessions précédentes attestent de la diversité des processus et des suites opérationnelles, selon la nature des sites, le système d'acteurs local et leurs capacités d'entraînement et d'invention.

Ce MODUS OPERANDI permet enfin de donner une vision plus claire du déroulement des suites du concours pour les équipes EUROPAN, leur donner des clés pour mieux armer leurs propositions, et donner à voir la diversité des suites comme vecteur d'attractivité du concours. Rappelons-le : EUROPAN est une porte d'accès à la commande.



E14 - JURY FRANÇAIS



E14/15 - FORUM EUROPÉEN À INNSBRUCK



E15 - JURY FRANÇAIS



SUITES E14 À BESANÇON



E14 - RENCONTRES VILLES / ÉQUIPES



SUITES E12 À MARSEILLE - ATELIER



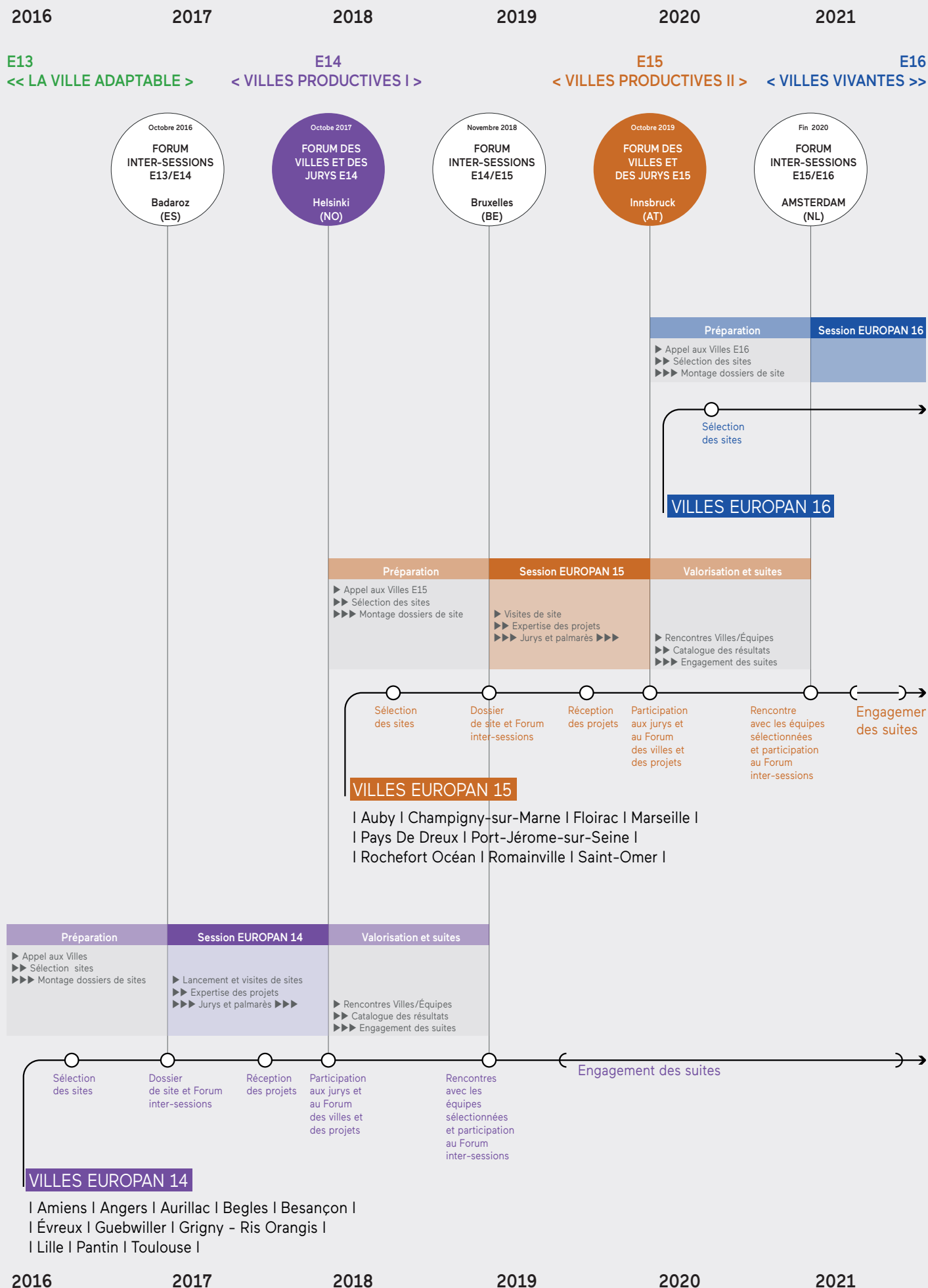
E14 - VISITE DE SITE À GUEBWILLER



SUITES E13 À FOSSES - VISITE

EUROPAN FONDAMENTAUX

LES SUITES DANS LES IDÉES



Le processus EUROPAN

Le cycle des sessions

Chaque session EUROPAN s'organise en un cycle de deux ans, rythmé par deux forums européens qui accueillent toutes les villes participantes autour d'un groupe d'experts réuni par EUROPAN Europe. Le Forum Intersessions marque l'achèvement d'une session et le lancement de la suivante. Il propose également des ateliers et tables rondes sur les suites et les réalisations de précédentes sessions. Le Forum des villes et des jurys met en perspective les apports de la session en cours entre les deux tours de jurys. Entre ces événements européens, les représentant.e.s des sites sont sollicités à plusieurs moments, qui sont autant d'occasion de préparation des suites du concours.

Le trièdre Site / Idées / Processus

EUROPAN est une plateforme de processus collaboratifs dont la phase concours constitue une étape clé. Les collectivités proposent un site, les équipes produisent des idées, tous se rejoignent dans les processus d'après-concours en s'appropriant une démarche de coopération à partir des idées primées. Les rencontres Villes / équipes dans les événements européens, nationaux et locaux préfigurent les suites, avec une ou plusieurs équipes sélectionnées. Se met alors en place un processus de projet adapté au contexte et à ses évolutions, au travers de commandes originales.

La singularité d'EUROPAN

Issu d'une longue histoire d'expérimentations urbaines et architecturales, EUROPAN est un concours « hors du commun » mais « sur mesure ». Il contribue à faire émerger des réponses non standards pour des sites complexes, dans une logique d'expérimentation et d'invention. La diversité des réponses sur un même site confirme l'esprit laboratoire du concours, inscrit dans un réseau européen permettant la capitalisation et le partage transnational des expériences en s'ouvrant à la jeune génération.

Focus : les thèmes se recouvrent et s'enchaînent

Europar constitue un laboratoire d'idées, de processus et de solutions urbaines et architecturales, guidés par un thème commun posé à l'échelle européenne. Les thèmes Europar saisissent une actualité ou portent un sens prémonitoire. D'une session à l'autre, il ne s'agit pas de tourner la page : l'enchaînement des thèmes relève davantage d'un palimpseste où les précédents perdurent et s'hybrident sans s'effacer complètement.

Il en va ainsi du passage de la *Ville adaptable* (E12 et E13) et *Villes productives* (E14) vers *Villes vivantes* (E16). Ce n'est ni un pas de côté ni un pas en avant. C'est le signe d'une transition plus fondamentale : *Villes vivantes* recouvre savamment des motifs écologiques, culturels et économiques déjà esquissés dans les précédentes sessions. En appelant à reconsidérer le vivant et les vivants dans des démarches de projet, le thème résonne avec les préoccupations d'une grande diversité de territoires.

- SITES EUROPAN 15
- SITES EUROPAN 14
- PROCESSUS DE RÉALISATION ENGAGÉS EN FRANCE
- ÉQUIPES FRANÇAISES ENGAGÉES DANS DES SUITE EN EUROPE



CARTE DES SITES EUROPAN 14-15 ET PROCESSUS DE RÉALISATION EN COURS

La dimension européenne du concours et des suites

L'association European Europe fédère une vingtaine de pays européens autour du concours et de son règlement commun. En 2019, European Europe a édité un Manifesto Guide qui recense 62 processus de réalisation à l'échelle européenne et offre un panorama thématique de projets-processus depuis European 2, dont une vingtaine en France. Si 30% des projets retenus pour un site aboutissent à une phase de réalisation avancée à différentes échelles et temporalités de mise en œuvre, tous contribuent à modifier les perspectives des villes participantes.

europan

manifeste-guide des PROJETS-PROCESSUS

Challenge d'Europan : Concilier un concours à la recherche d'idées urbano-architecturales innovantes par de jeunes professionnels en Europe... et la capacité de réaliser ces idées, en gardant leur force, dans des contextes spécifiques impliquant tous les acteurs et en maîtrisant les échelles.



un quartier universitaire ponctué de grands immeubles — un très long processus fidèle aux idées du concours

L+ → XL+ / S+
E6 Clermont-Ferrand (FR)

ACTEURS
VILLE + PROMOTEURS

AUTEURS
LAUREAT
LE 1^{er} VOYAGE DES DÔMES
ATELIER DE VILLE EN VILLE (FR)

CONTEXTE
Le quartier Rastier-Rabasse périphérique, dans lequel les autorités avaient acquis de nombreuses parcelles, dans le but de construire un viaduc, projet qui a été abandonné. Les universités de Clermont ont ensuite ouvert le nouveau programme de réalisation d'un espace urbain ouvert donnant accès à de nouveaux services et à des usages modernes.

CONCOURS
2001
Le projet lauréat proposait de renforcer les usages existants, les constructions et les programmes, en insufflant de nouvelles valeurs complémentaires par la réalisation de 5 séquences d'immeubles hautes (30 m) – les « pavillons », qui signent le site à l'échelle territoriale – et des immeubles de plus petite hauteur (10 m), permettant la mise en œuvre de programmes ou de services autour d'espaces publics restructurés.

PHASE PRÉ-OPÉRATIONNELLE
2001-2016
Après le concours, une première étude a permis de conduire une évaluation du projet par diagnostic rétrospectif. Une deuxième étude a ensuite travaillé sur les programmes possibles, les dimensions définitives, les objets, la matérialité des espaces et leurs usages.
Le projet a changé un peu dans ses principes, mais a dû passer 17 ans à négocier sa réalisation, à compter du début des études. La méthodologie et le processus du projet ont été pleinement intégrés par les acteurs locaux. Et l'équipe a contribué à adapter la réglementation urbaine.

PHASE OPÉRATIONNELLE
2016 - 2018
2 contextes ont été créés :
1. Conception et supervision des travaux sur tout le secteur.
2. Planification urbaine détaillée et réalisation des espaces publics. Les bâtiments à construire ont été confiés à d'autres agences.

2001 - 2018 — UN TRÈS LONG PROCESSUS DE 17 ANS

ACTEURS
VILLE + PROMOTEURS

AUTEURS
LAUREAT
LE 1^{er} VOYAGE DES DÔMES
ATELIER DE VILLE EN VILLE (FR)

CONCOURS

RÉALISATION



« La mise en œuvre effective des idées issues du concours contribue à l'acculturation tous les acteurs concernés, pour augmenter leur capacité à être, ensemble, agents d'une transformation d'intérêt général. Elle exige d'une part un scénario d'application ambitieux, et d'autre part des acteurs compétents et enthousiastes, prêts à l'engagement »

L'inscription dans les politiques publiques nationales

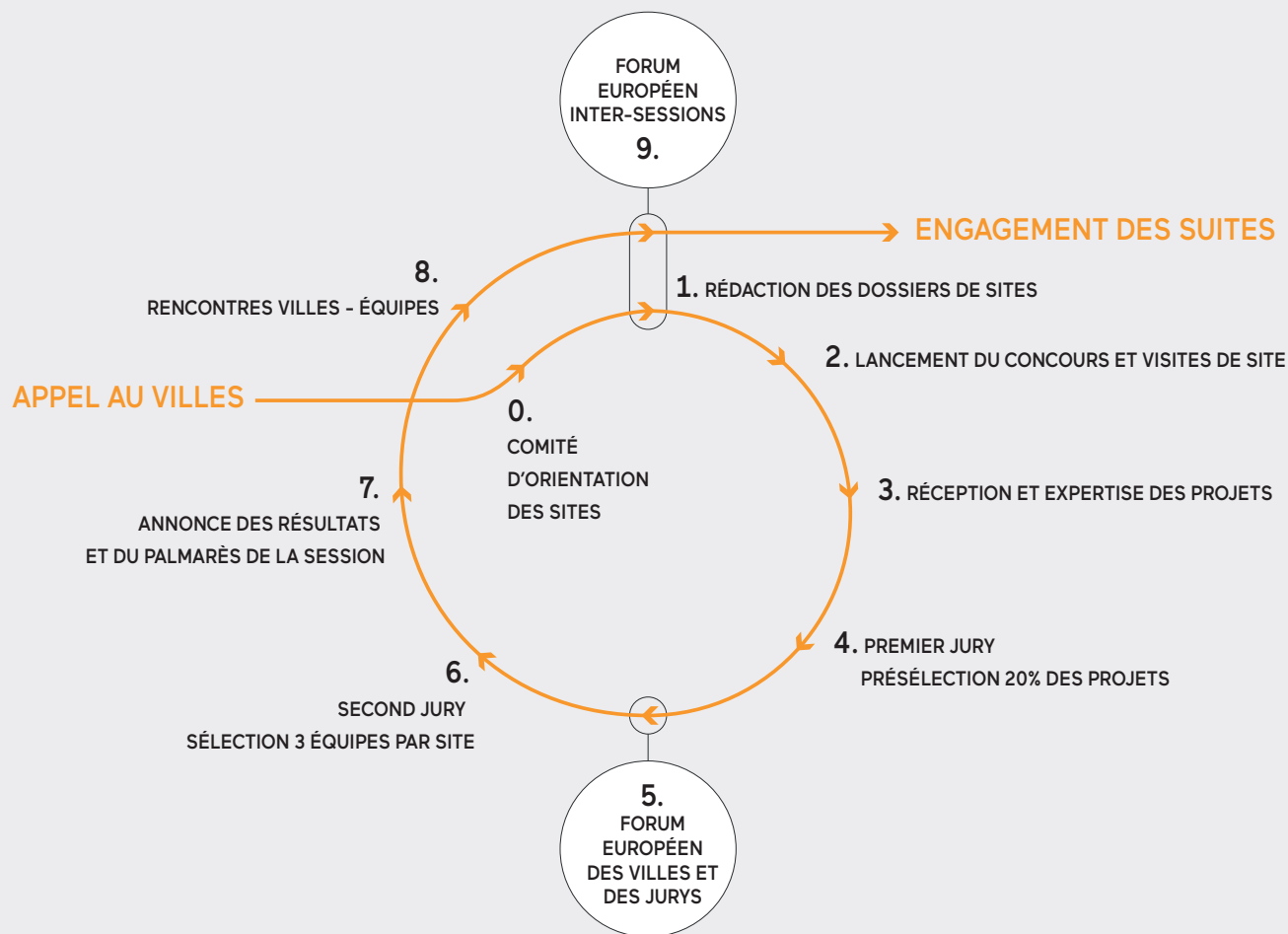
European France est l'association française fédérée en Europe, créée en 1988 en même temps que le programme EUROPAN par le Plan Construction Architecture qui a imaginé l'élargissement du dispositif existant du PAN, Programme d'Architecture Nouvelle, en partenariat avec les autres pays fondateurs. Le Programme EUROPAN est par conséquent toujours un programme du PUCA, porté par le GIP EPAU, aux côtés de POPSU, avec qui il partage des objectifs de Recherche et Expérimentations. Il est financé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via la DGALN, la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Il est également financé par le ministère de la Culture via la DAPA, la Direction de l'architecture et du patrimoine.

L'Association European France est financée par les contributions des collectivités territoriales qui participent à la session en cours. Elle met en œuvre le concours et les réalisations des suites du concours auprès des collectivités et des équipes de jeunes professionnels sélectionnées.

De fait, le programme EUROPAN est en lien avec d'autres programmes du PUCA et/ou de dispositifs de politique publique, dont Action Cœur de Ville, Petites villes de demain, EcoQuartiers, Ville Productive.

Le PUCA subventionne les études confiées aux équipes sélectionnées pour les Réalisations Expérimentales du concours dans certains cas et sur demande des collectivités territoriales.

Les étapes clés de la phase concours



Comment la perspective des suites s'esquisse dans la phase concours ?

Le comité d'orientation des sites

À l'engagement du processus, un comité d'orientation des sites composé de personnalités réunies par EUROPAN France discute avec les villes candidates des propositions de site et de périmètres. Il permet de préciser les attentes de la collectivité, notamment du point de vue des suites. Dès ce stade, il est conseillé que la collectivité s'entoure de partenaires du projet en anticipant la gouvernance et la maîtrise d'ouvrage urbaine à venir.

L'élaboration des dossiers de site

Le dossier de site est élaboré avec un.e expert.e désigné par EUROPAN France. Il ne s'agit pas d'un cahier des charges contraignant, mais plutôt d'un appel à idées présentant comment le site proposé entre en résonance avec le thème du concours. Il traduit les questionnements de la collectivité et de ses partenaires à l'échelle d'un site d'étude et d'un ou plusieurs sites de projet engageant généralement des propriétaires publics et privés.

Les forums européens

Les représentant.e.s des sites qui participent pour la première fois à EUROPAN vivent ce premier forum comme une immersion très forte. Ils sont invités à dialoguer avec leurs pairs venus d'une quinzaine de pays en exposant leurs problématiques propres. Les visites organisées par la ville hôte et les conférences du forum sont une occasion de prendre de la distance et de dialoguer avec les expert.e.s et les membres du jury.

L'événement national de lancement

L'événement de lancement offre un premier contact avec les équipes EUROPAN qui viennent nombreuses à la rencontre des commanditaires. Au delà de l'exposé des problématiques posées par chaque site, des questions sont généralement posées sur les perspectives opérationnelles qui agissent également comme un critère de choix du site par les équipes.

Les visites de sites avec les équipes

Rien ne vaut le terrain et la découverte sensible d'un site. Chaque ville organise comme elle l'entend l'accueil des équipes pour les visites de site dont EUROPAN France assure une restitution filmée et mise en ligne. Au delà de la dimension informative de la visite, les villes peuvent se saisir de ce moment pour sensibiliser et associer des acteurs locaux et futurs partenaires de projet.

L'expertise des projets

Après le rendu des projets, un groupe d'expert.e.s désigné par EUROPAN France procède à l'analyse des projets en vue de préparer les travaux du jury. Dans une logique de transparence, l'ensemble des propositions sont transmises aux villes appelées à conduire leur propre analyse. Là encore, la ville a tout intérêt à s'entourer de ses partenaires pour débattre et mettre en perspective les apports du concours.

Les jurys

Les représentant.e.s des sites participent au jury français qui reste souverain du palmarès. Entre le premier et le second tour, on observe à chaque session une évolution du point de vue des villes qui témoignent du repositionnement des enjeux à l'aune d'une grande diversité de réponses, ouvrant par ailleurs des modalités de mise en œuvre propres à chaque proposition.

L'annonce des résultats

Le palmarès EUROPAN fait l'objet de publications nationales et européennes. Les Villes ont la possibilité d'organiser localement, avec l'appui d'EUROPAN France, des événements locaux sous forme de débats et d'exposition, tout en esquissant les suites du concours : reformulation de la question, partenariats à consolider, concertations, processus d'étude et modes d'action, priorités, compatibilité ou complémentarité des projets sélectionnés.

Les rencontres Villes / Équipes

Les rencontres Villes / Équipes engagent enfin le contact humain avec les équipes. Ces rencontres marquent le début d'une aventure humaine avec les équipes sélectionnées : d'abord se connaître, partager des intentions et envisager conjointement des modalités de travail adaptées aux projets, avant l'exercice de définition d'une ou plusieurs commandes post-concours.

Focus : La Charte des sites

La Charte des sites signe l'adhésion de la collectivité aux objectifs d'EUROPAN. Elle contient plusieurs engagements relatifs notamment à l'engagement des suites :

- favoriser la mise en place d'un processus d'expérimentation avec les trois équipes sélectionnées à l'issue du concours
- retenir une ou plusieurs équipes parmi les trois sélectionnées et d'aboutir à des commandes urbaines, à préciser en regard des projets sélectionnés
- favoriser l'aboutissement d'une réalisation architecturale par une commande de maîtrise d'œuvre pour un programme expérimental à l'une ou plusieurs des équipes sélectionnées.

En contrepartie, EUROPAN s'engage à :

- participer à la mise en place et au suivi du processus d'expérimentation,
- assister la collectivité et ses partenaires pour définir et formuler la commande,
- conseiller sur les partenariats et les compétences nécessaires au projet,
- identifier et permettre de résoudre les difficultés rencontrées,
- garantir la conformité de la démarche et du projet aux objectifs du programme EUROPAN
- accompagner les équipes sélectionnées dans le processus d'expérimentation et de réalisation,
- valoriser les démarches, les projets, et les réalisations exemplaires dans le réseau national et européen.
- soutenir les demandes de cofinancement auprès du PUCA

Focus : la souplesse et l'évolutivité du processus

À la différence de consultations urbaines ou architecturales lancées à partir d'un programme préétabli, European met en scène un « dialogue par le projet » permettant de réinterroger la commande ou de l'extrapoler à partir du thème de la session. Les dossiers de site constitués préalablement expriment des intentions et des directions de projet, posent le jeu des contraintes et des attendus, sans figer ni présager de la nature des résultats. On observe généralement une évolution des Villes au contact des propositions qui révèlent des chemins inattendus, des solutions inexplorées.

En contrepartie, les projets rendus par les équipes European sont jugés en regard de la qualité et de la pertinence des idées, de leur portée conceptuelle et de leur capacité à s'inscrire dans un processus de réalisation. Il ne s'agit pas de pas de réponses directement applicables et il arrive que le jury remarque des approches décalées mais porteuses de sens et d'interpellation. L'étape d'expertise croisée des projets est à ce titre cruciale, en amont des rencontres avec les équipes sélectionnées. La souplesse de la démarche tient essentiellement dans l'adaptation réciproque des Villes et des équipes dans les multiples possibilités d'engagement des suites et de mise en œuvre de processus expérimentaux.

Les commandes passées par les porteurs de projet dans le périmètre du site concerné par le concours sont considérées comme des réalisations EUROPAN à certaines conditions :

- Tout ou partie des équipes sélectionnées par le concours doivent être impliquées.
- Les idées et les projets sélectionnés par le jury servent de point de départ.
- La démarche expérimentale doit être soutenue.

Et après ? Du concours d'idées à la mise en œuvre

Les sites EUROPAN sont généralement des sites complexes, des terrains considérés comme difficiles ou sensibles à plusieurs points de vue (social, écologique, économique), et pour lesquels la collectivité pose une multitude de questions et d'attentes enchâssées dans un ensemble de contraintes et d'espairs.

Souvent, le concours lance une dynamique de projet sur un site qui fait l'objet de nombreuses attentions. Il aide les collectivités et partenaires à construire une commande adaptée au site concerné en partant des propositions des équipes.

Le passage du concours d'idées à l'engagement d'un processus de projet, impliquant nécessairement une réécriture stratégique des intentions et des objectifs, des temps de débat et d'étude pour approfondir des propositions et les confronter à une réalité socio-économique qui évolue, des concertations élargies et enrichies pour consolider des partenariats préétablis ou en construire de nouveaux.

Le concours EUROPAN ne livre pas des projets clés-en-main, et c'est tant mieux

Si les démarches EUROPAN sont non standards, les processus de réalisation n'en sont pas moins soumis aux règles de la commande publique pour transiter du format libre du concours d'idées aux procédures formalisées de consultation et d'attribution de marchés.

Les Villes qui participent à EUROPAN doivent connaître quelques principes et règles intangibles à partir desquelles il est possible de construire un processus spécifique :

- Le jury sélectionne trois équipes pour chaque site puis attribue les primes dans le cadre du règlement européen (Lauréat, Mentionné, Mention spéciale).
- La sélection des trois équipes leur ouvre un accès à la commande pour des missions d'étude de faisabilité, de conception ou de maîtrise d'œuvre dans la cadre d'un ou plusieurs nouveaux cahiers des charges, elles sont alors remises en concurrence sur un pied d'égalité.
- Les suites peuvent s'inscrire dans le cadre de l'article 97 du CMP qui s'applique aux projets EUROPAN en tant que programme public de recherche porté par l'État.
- Les équipes sélectionnées par le jury EUROPAN doivent être reconsultées pour toute mission dépassant les seuils de mise en concurrence, autant de fois que nécessaire, dans le périmètre initial ou dans la continuité directe du concours.

Focus : Marchés réalisés dans le cadre de programmes expérimentaux (Articles R2172-33 à R2172-34, CMP, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019)

« Pour la réalisation d'ouvrages issus de projets retenus par l'État dans le cadre d'un programme public national de recherche, d'essai et d'expérimentation, l'acheteur peut passer des marchés de maîtrise d'œuvre ou de travaux, sur certains de ces ouvrages afin d'en vérifier la pertinence ».

« Ces marchés sont conclus au terme d'une procédure de mise en concurrence [...], limitée à des opérateurs économiques choisis parmi ceux dont les projets auront été sélectionnés par le jury du programme public national, après publication d'un avis de marché ».



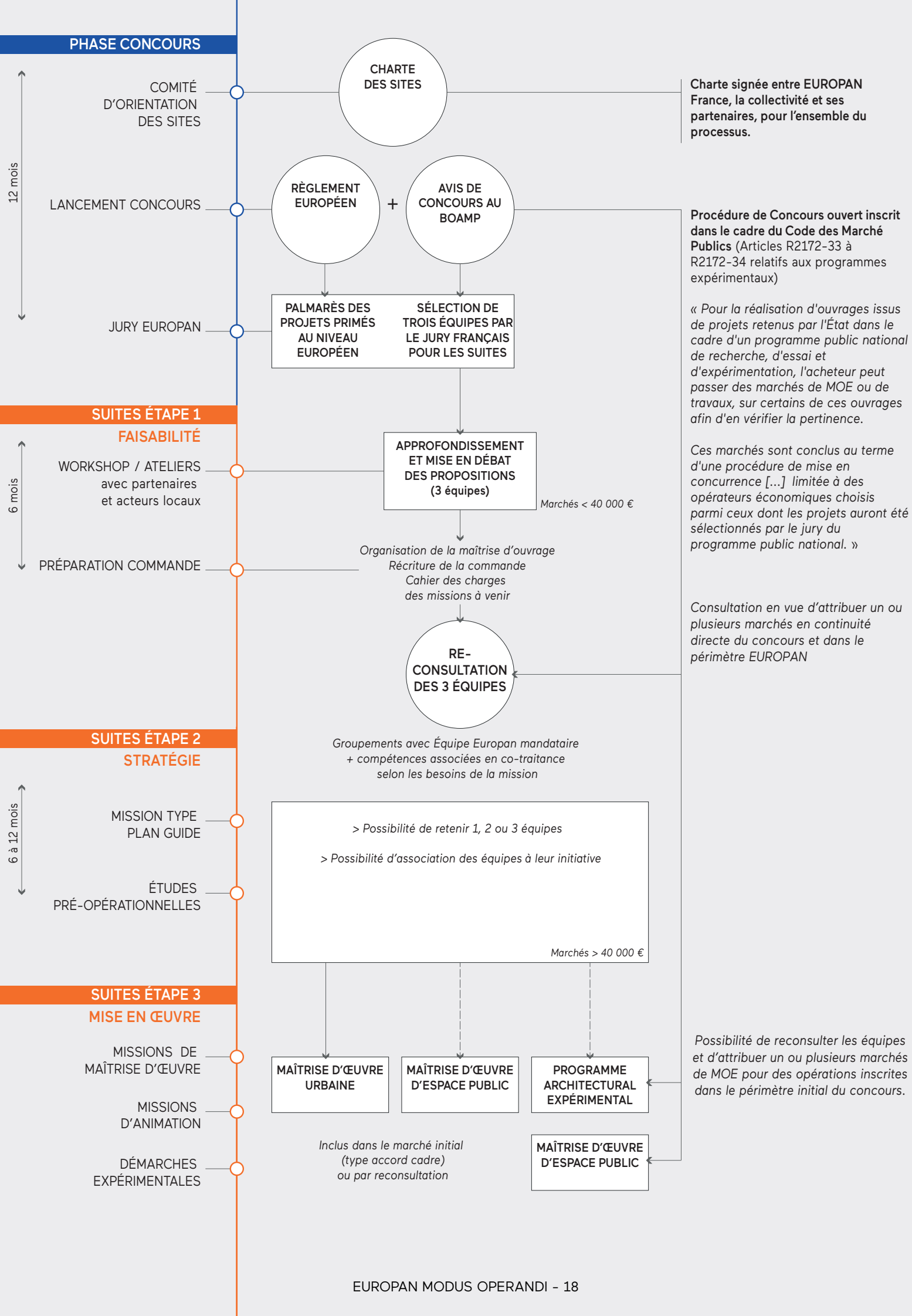
SUITES EUROPEAN 13 À MARSEILLE - PLAN D'AOU

Maître D'ouvrage : Erilia en partenariat avec MRU - Maîtrise d'œuvre : Concorde Architectes, Wagon Landscaping, 2018



MODUS SUITES

PROJETS ET PROCESSUS SUR MESURE



Un déroulement théorique à adapter au cas par cas

Dès l'annonce des résultats du concours, débute un processus de réalisation qui implique les acteurs opérant sur chacun des sites. Le concours est la première étape d'un processus qui doit aboutir à une commande pour les équipes sélectionnées.

Étape 1 [Faisabilité]

Reposer le sujet avec les équipes et consolider la gouvernance.

Temps d'approfondissement et de mise en débats des projets sélectionnés, en associant des partenaires et acteurs locaux, en vue de reposer les termes de la commande et le cahier des charges des études et missions à venir, structuration de la maîtrise d'ouvrage (gouvernance et pilotage).

Outils et modalités

Workshops ou ateliers in situ avec les trois équipes EUROPAN / explicitation, approfondissement et mise en débat des propositions du concours pour une adaptabilité réciproque des idées selon les évolutions du site et du/des programmes pressentis.

Étape 2 [Stratégie]

Engager les études.

Après constitution de groupements pluridisciplinaires autour des équipes EUROPAN, engagement de missions de type Plan guide, études pré-opérationnelles et MOE urbaine : conception urbaine et paysagère, programmation, modes opératoires, concertations, cadrage des missions de MOE...

Outils et modalités

Études poussées de conception urbaine architecturale ou paysagère, études pré-opérationnelles ou accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine incluant ou non des missions de MOE.

Étape 3 [Mise en œuvre]

Anticiper les réalisations.

Engagement de marchés de MOE (urbaine, d'espace public ou d'architecture) dans une logique d'expérimentation ou de préfiguration, définis en amont ou lors des missions antérieures.

Outils et modalités

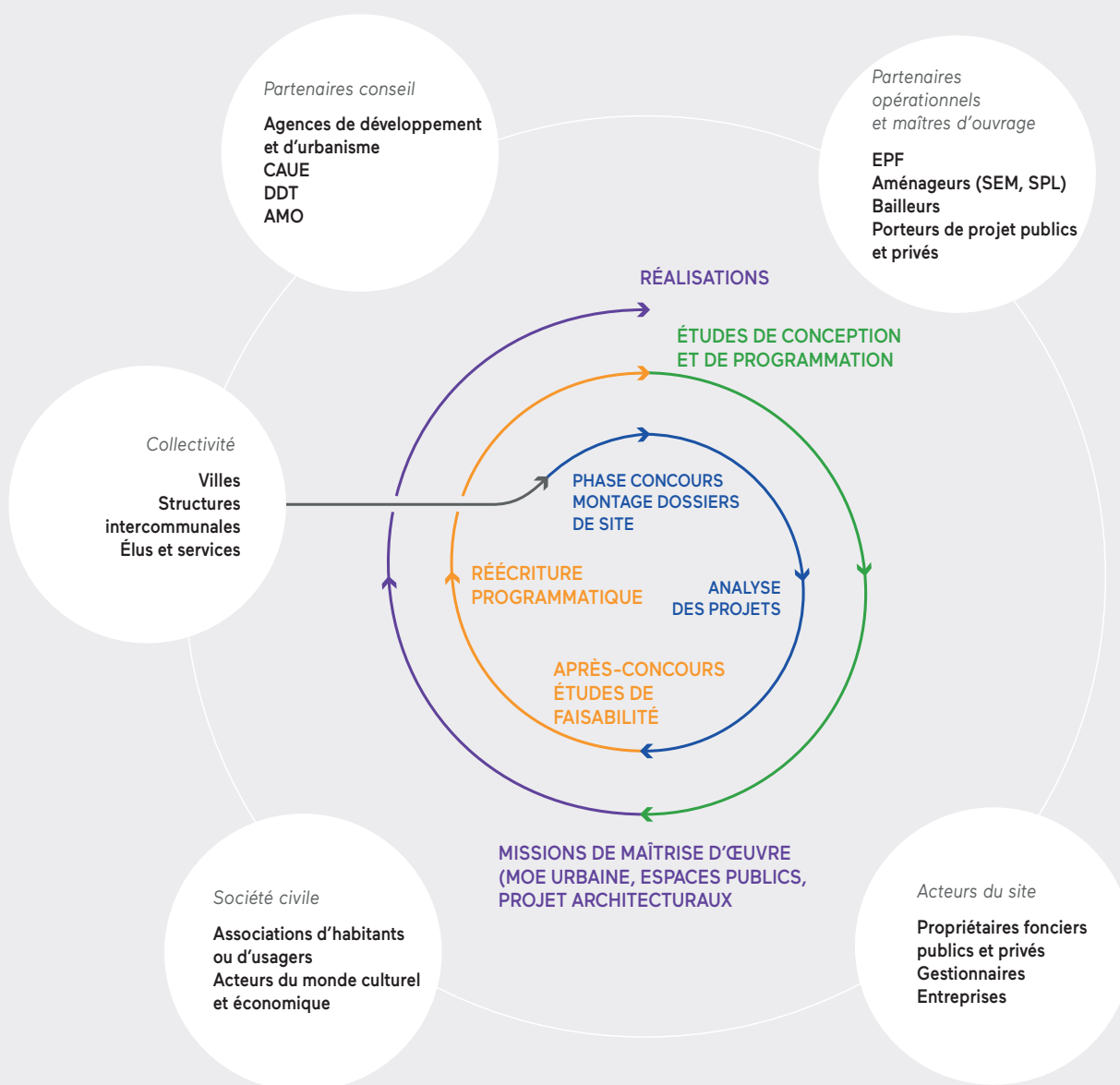
Démarches de programmation-conception appliquées, marchés de maîtrise d'œuvre incluant des dispositifs expérimentaux, réalisation d'aménagements transitoires ou de préfiguration.

EUROPAN MODUS OPERANDI - 20

Du partenariat aux coopérations de projet

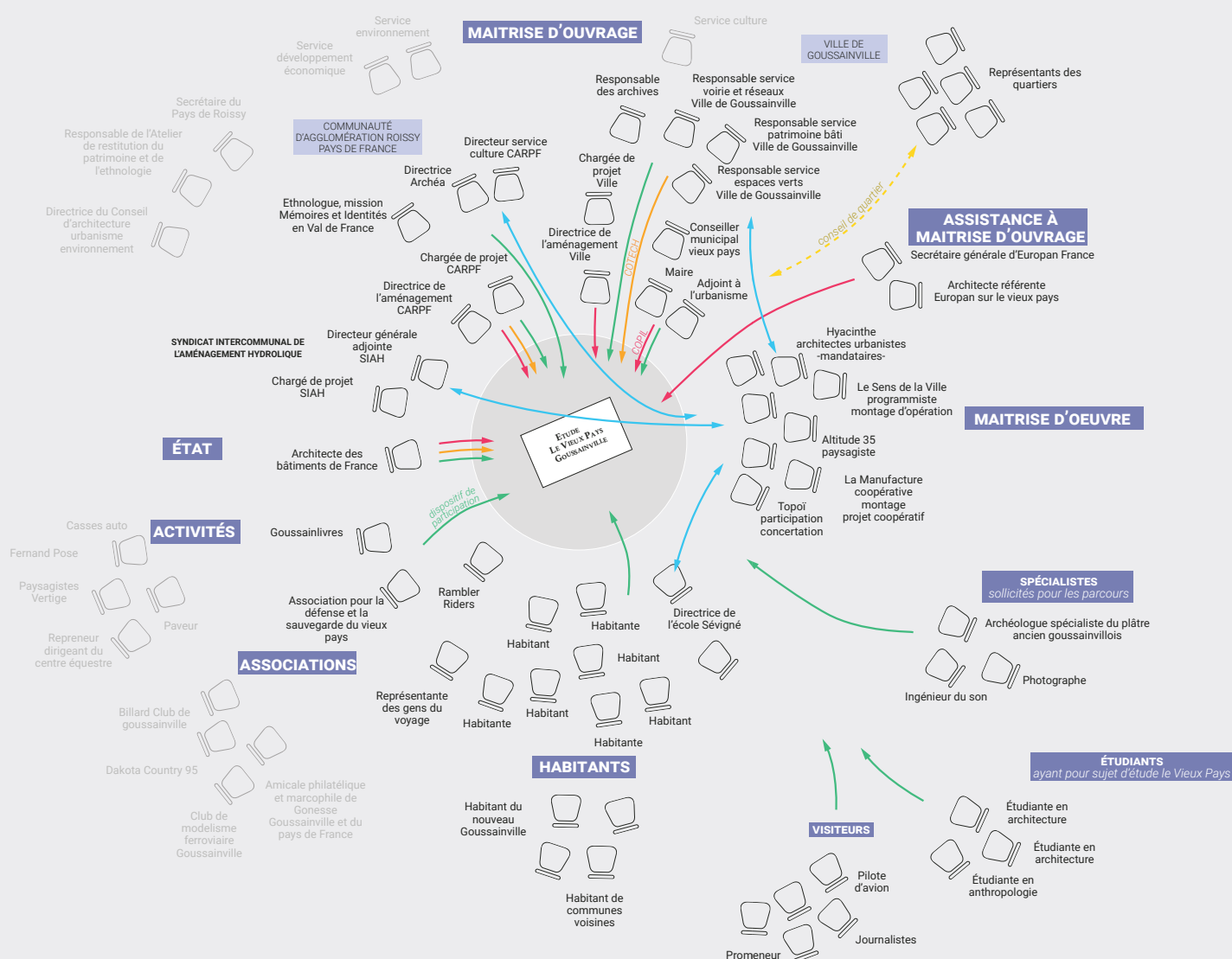
Les villes entrant dans le processus EUROPAN ont tout intérêt à emmener avec elles des partenaires locaux dès le lancement du concours, qu'ils s'agissent de structures de conseil, de maîtres d'ouvrage publics, de partenaires financiers ou d'acteurs privés intéressés par la transformation d'un site. C'est même essentiel : leur association à toutes les étapes du concours et des suites permet de progresser ensemble, dans les temps de débat et de réflexion (visite de site et accueil des équipes, forums européens et jurys), pour transformer un simple partenariat en coopérations de projet.

EUROPAN encourage ainsi la participation des opérateurs et promoteurs aux processus de réalisation. Leur implication, leur motivation à s'insérer dans un processus expérimental reconnu, leur capacité à porter les projets, permet à la réalisation architecturale d'emboîter le pas de l'innovation urbaine. Le contraire n'est pas exclu : car il est des suites EUROPAN qui commencent par un projet architectural ou des aménagements modestes, avant de s'élargir à l'échelle urbaine.



Quels objets d'expérimentation ?

Nouveaux usages, modes de vie et lieux de travail /
 Régénération de milieux naturels /
 Programmes hybrides /
 Modes d'habiter / Espaces publics /
 Méthodes de co-conception et de participation /
 Démarches collaboratives /
 Programmes architecturaux expérimentaux /
 Réemploi et recyclages - eau, énergie, déchets /
 Dispositifs d'aménagement provisoires, modulables, réversibles /
 Processus innovants et montages alternatifs /
 ... /



Innovation et processus expérimentation : de quoi parle-t-on ?

L'exigence de mise en œuvre est inhérente à l'idée d'innovation. Le PUCA est à l'origine de nombreux programmes pluriannuels de recherche et d'expérimentation au cours des dernières décennies, explorant de nombreux thèmes, tels que les techniques constructives, les chantiers, la qualité énergétique et environnementale et plus largement les thématiques de l'habitat et des modes de vies couplées conduisant à un certain nombre de réalisations expérimentales (expérimentations architecturales et urbaines).

Au delà des dimensions architecturales et sociétales du projet, **les innovations portées et permises par le programme EUROPAN sont étroitement liées à la singularité des processus de conception et de programmation sur des sites réels, à partir des idées primées dans la phase concours.** Ceux-ci autorisent des variations ou des adaptations que l'on dénommera tests, essais, alternatives, sur le plan des concertations, de la méthode et de la production urbaine et architecturale.

Les innovations sont générées en premier lieu par la force créative des équipes European lors de la phase concours. Mais **elles mobilisent tout autant, dans le temps des suites, les compétences et les savoir-faire des maîtres d'ouvrage** dans une intention conjointe de mener « expériences de projet » et des opérationnalités différentes, impliquant un cercle d'acteurs le plus large possible (acteurs économiques, associations, usagers, habitants...)

À voir ou revoir !

[En Devenir. European, une éternelle jeunesse](#)

Film réalisé par Maurice Cheng et Olivier Mitterrand, réalisé à l'occasion des trente ans d'EUROPAN.

Le rôle et l'implication d'EUROPAN France

Maintenir l'esprit du concours et soutenir l'expérimentation

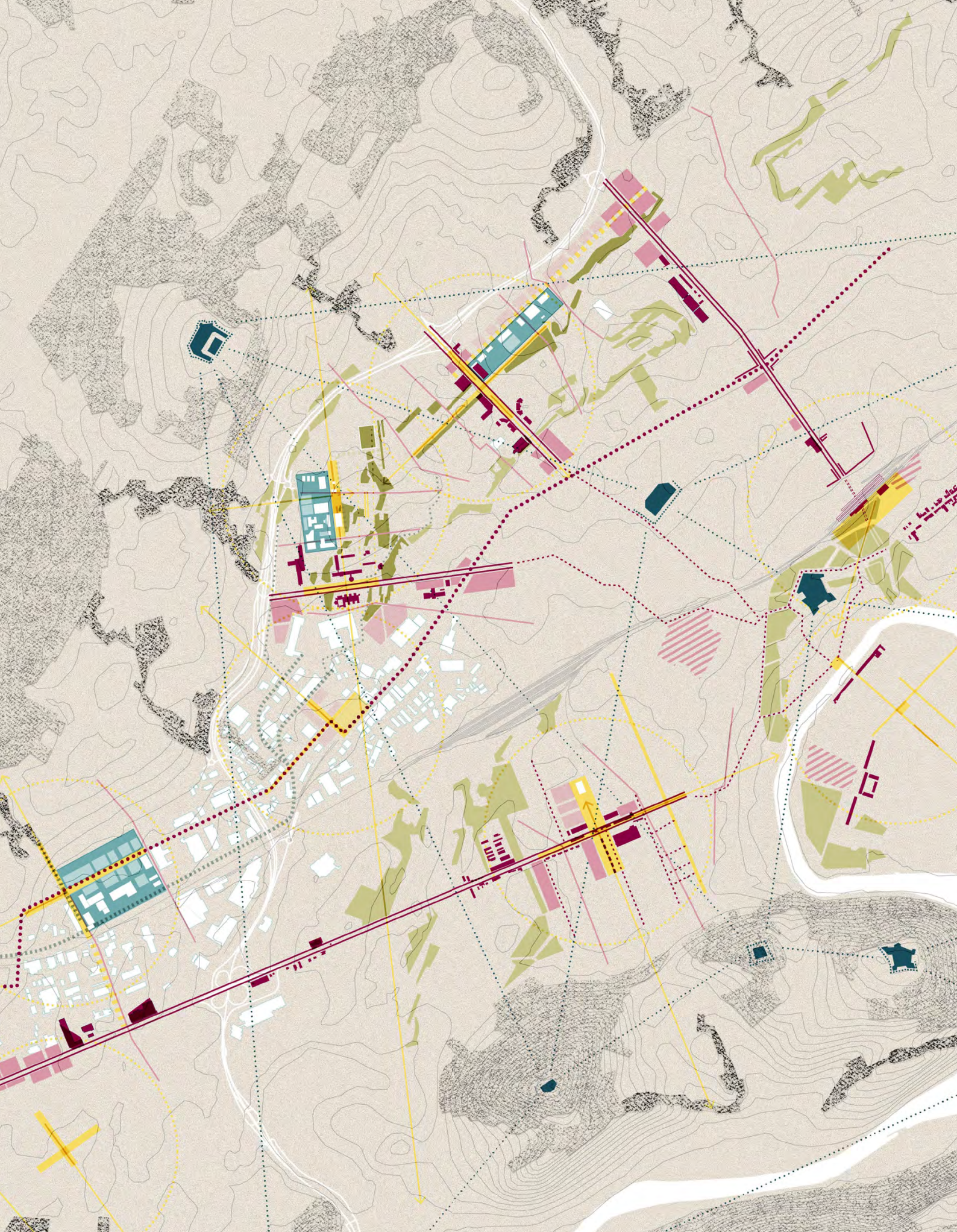
EUROPAN France veille à maintenir l'esprit du concours tout au long du processus de réalisation et contribue à valoriser et diffuser les résultats au niveau national comme au niveau européen (communication Internet, ouvrages, monographies de réalisations).

Accompagner les collectivités et les équipes dans processus de réalisation

EUROPAN France conseille et accompagne les collectivités et porteurs de projet en mobilisant un.e expert.e pour le suivi des études et des missions de suite. Son rôle est de conseiller à la collectivité et les équipes consultées ou missionnées tout au long du processus.

Soutenir les demandes de subvention auprès du PUCA

EUROPAN France assiste les collectivités pour établir des demandes subvention auprès du PUCA. Les demandes sont évaluées en Comité d'engagement des actions, en regard du cadre partenarial, du montant et du caractère innovant de la démarche. Le montant ne peut dépasser 30% de la mission, et dépend des budgets annuels du PUCA. Le dossier de demande est accompagné d'une délibération du conseil communautaire et/ou municipal.



SUITES EUROPAN 14 À BESANÇON

Équipe : altitude 35 avec Pierre Veltz, Alphaville, Roland Ribí & associés, Eco-prog, Monono

OPERANDI PROCESSUS DE RÉALISATION

DE LA PHASE CONCOURS AUX RÉALISATIONS

La consultation des équipes EUROPAN

Dans le cas d'un marché supérieur aux seuils du Code des marchés publics incluant ou non de la maîtrise d'œuvre, le commanditaire a l'obligation de remettre en concurrence les équipes sélectionnées par le jury EUROPAN, avec la possibilité de retenir 1, 2 ou 3 équipes selon la nature des missions. Dans le cas de marchés dont le montant n'excède pas 40 000 € HT, il est possible et conseillé de recourir à une commande directe auprès des trois équipes, notamment pour les ateliers ou workshops de l'après-concours.

Est-il possible de faire travailler les trois équipes sélectionnées ?

Oui, et c'est même la forme la plus intéressante, notamment à l'occasion d'ateliers de faisabilité permettant de reposer ensemble le sujet ou en attribuant à chaque équipe un objet spécifique.

Peut-on passer plusieurs marchés négociés consécutifs avec les équipes ?

Oui, dès lors qu'il s'agit du même périmètre défini au lancement du concours.

Combien de temps est valable la procédure découlant du concours EUROPAN ?

Il n'y a pas de limite de temps, à considérer qu'il s'agit généralement d'études stratégiques et de sujets pouvant se poursuivre sur plusieurs années.

Modalités de consultation des équipes

La procédure de remise en concurrence des équipes EUROPAN s'apparente à une consultation restreinte. Ses modalités sont à définir par la maîtrise d'ouvrage selon la nature des missions confiées à la ou aux équipes finalement retenue(s) :

- soit une consultation simple avec audition des équipes,
- soit une consultation avec remise de prestations rémunérées et audition des équipes.

Le principe d'équité entre les équipes sélectionnées prévaut. La remise en concurrence des équipes par la collectivité est indépendante du palmarès EUROPAN, entre lauréat, mentionné et mention spéciale.

EUROPAN France est associé à la procédure de consultation mais n'influe pas sur le choix des équipes finalement retenues. Tous les partenaires associés à la collectivité au lancement du concours peuvent consulter les équipes.

Organisation de la maîtrise d'ouvrage

Le cahier des charges de suites doit être co-construit avec les partenaires de la démarche, pouvant eux-mêmes être commanditaires. Du côté du maître d'ouvrage, il est nécessaire de mettre en place équipe ou chef de projet pour le portage politique et technique. Dans certains cas, le recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage s'avère utile ou même nécessaire. À l'engagement des suites, une étape de travail en commun avec les équipes primées pour :

- reposer les termes de la commande,
- consolider la maîtrise d'ouvrage et son dispositif partenarial,
- définir plus précisément les missions confiées aux équipes (par un ou plusieurs commanditaires inscrits dans la démarche).

Modalités de réponse des équipes

Les équipes EUROPAN sont pluridisciplinaires. Selon les termes du règlement européen, le concours s'adresse à « toute équipe composée au minimum d'un architecte, associé ou non à un ou plusieurs professionnels de même ou autres disciplines de la conception urbaine et architecturale ».

Les équipes EUROPAN ne disposent pas toujours de l'ensemble des compétences nécessaires à l'engagement des études opérationnelles puis de maîtrise d'œuvre. Il appartient à la maîtrise d'ouvrage de préciser les compétences exigées et appréciées pour la constitution de groupements en mesure de répondre à tous les aspects de la mission. Dans ce cas, la consultation comprend des pièces de candidature du groupement. Les représentants d'équipe Européan sont nécessairement mandataires du groupement.

Les équipes ont la possibilité, si elles le souhaitent, de s'associer entre elles pour répondre à la consultation. Le maître d'ouvrage ne peut pas obliger les équipes à répondre ensemble.

À noter : Il est fréquent que des équipes EUROPAN créent leur agence à l'occasion de l'engagement des suites. Les marchés sont alors attribués à l'agence nouvellement créée, dont les associés ont nommément été désignés par le jury EUROPAN.

Types de commande et de marchés

Les marchés confiés aux équipes varient selon les sites, leur complexité et les visées opérationnelles. Il s'agit généralement de poursuivre et d'adapter les idées portées par les candidats pendant le concours. Il est préférable d'inclure dans le ou les cahiers des charges les perspectives de mise en œuvre et de réalisation, dans la logique d'expérimentation.

Exemples de missions :

- missions courtes ou ponctuelles d'après-concours (workshops, ateliers urbains de mise en débat des propositions),
- missions d'approfondissement du diagnostic, de faisabilité ou de préfiguration associées à un dispositif de concertation,
- missions d'étude pré-opérationnelles, de programmation et de conception urbaine,
- missions de type plan guide associé à un dispositif de concertation,
- missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics et/ou architecturale.

Dans le cas de sites complexes (en termes de gouvernance ou d'objets de missions) avec la volonté d'assurer une continuité jusqu'aux phases de réalisation, la collectivité peut recourir un marché de type accord cadre incluant des missions de maîtrise d'œuvre urbaine ou de maîtrise d'œuvre d'espace public. À défaut, il sera toujours possible de reconsulter les trois équipes.



BESANÇON, UN PROJET MULTIPARTENARIAL POUR LE CAMPUS BOULOIE TEMIS

Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Ville de Besançon, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, SPL Territoire 25, Université de Franche-Comté, CROUS, Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel TEMIS, Région Bourgogne - Franche-Comté, CCI.

Équipes European engagées dans les suites : Altitude 35 avec Pierre Veltz, Alphaville, Roland Ribé & Associés, Eco-prog, Monono (mission Plan guide et MOE urbaine), Francesco Rizzi & all. - projet Macrochip urbain, Delphine Meyer, Sébastien Denéchaud et Marie Vanderbecken - projet La théorie des Monts (mission Ateliers).

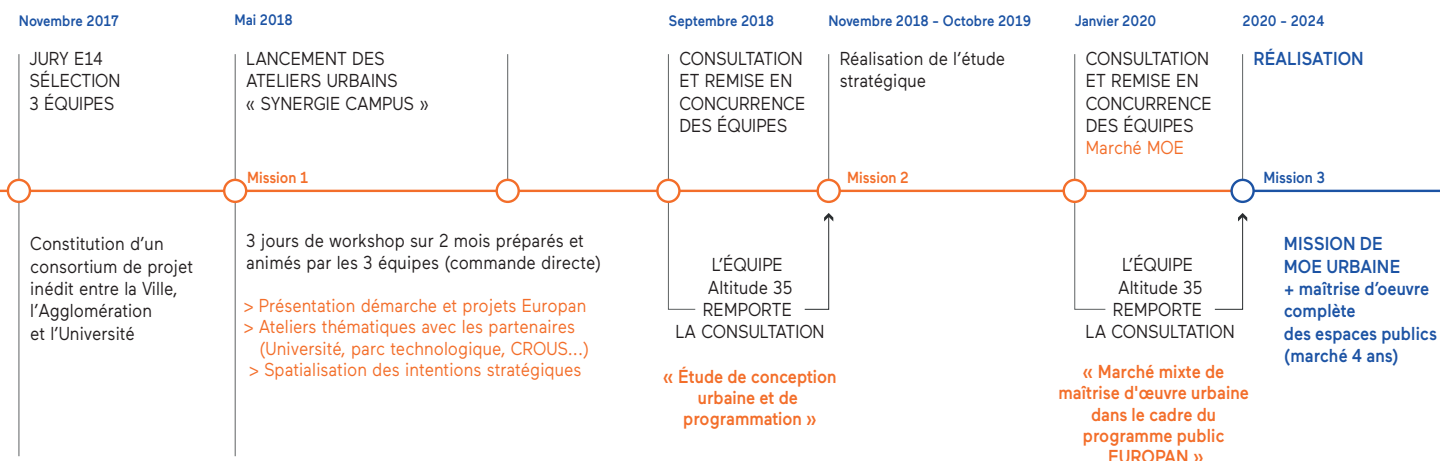


SAINT-BRIEUC, LE PROJET DE PAYSAGE À TOUTES LES ÉCHELLES

Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Ville de Saint-Brieuc, CAUE des Côtes-d'Armor, Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne, Établissement Public Foncier de Bretagne

Équipe European engagée dans les suites : Atelier Chervet Chastel avec Quarta, Maïos (mission Plan guide et MOE), Studio Ita + mg urba, Atelier Vesants (Workshop).

E14 - BESANÇON

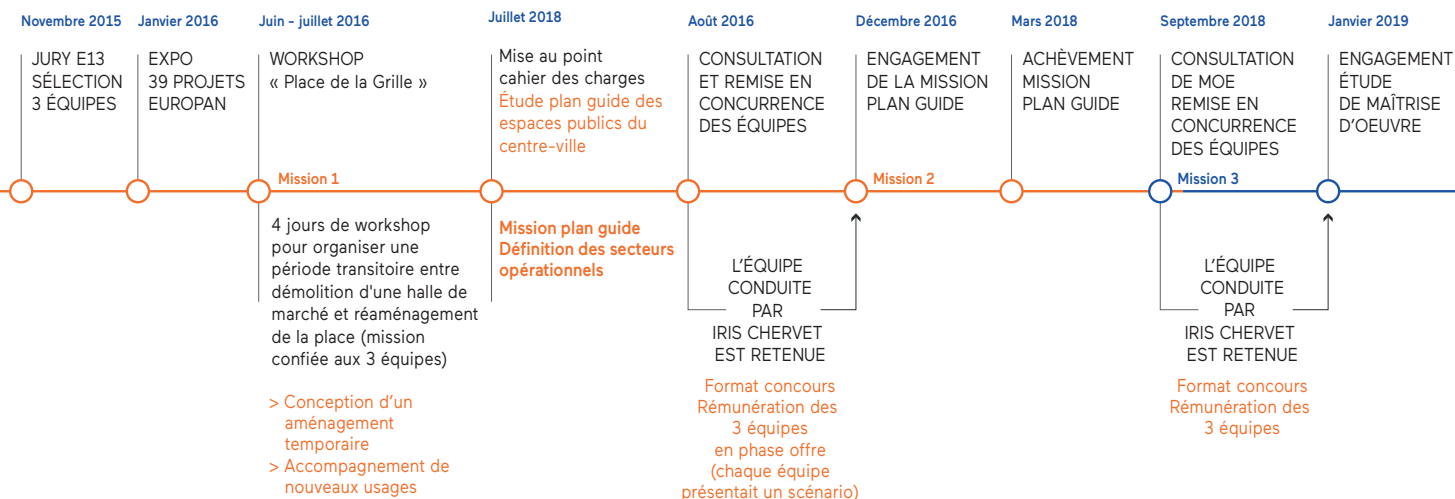


La réussite d'un projet de territoire est d'abord liée à la capacité des acteurs à se fédérer et à poser la gouvernance d'un projet multipartenarial. Elle dépend ensuite de la capacité d'une équipe de programmation et de conception à donner corps au projet. Le processus de réalisation engagé à Besançon est exemplaire à ces deux égards. L'initiative « Grand Besançon Synergie Campus » naît en plein milieu du concours. La

Ville, le Grand Besançon, l'Université, le CROUS et la Technopole TEMIS mettent à profit l'effet accélérateur d'EUROPAN. La première mission d'ateliers impliquant les trois équipes Europan met en débat les intentions communes et préfigure une mission de conception et de programmation urbaine plus étendue, afin de passer rapidement en phase opérationnelle. L'équipe Altitude 35, entourées de compétences nécessaires

à la mise en œuvre de ces missions complexes, est retenue après remise en concurrence, pour une mission d'étude stratégique puis un marché de maîtrise d'œuvre comprenant la conception et la réalisation d'aménagements paysagers.

E13 - SAINT BRIEUC



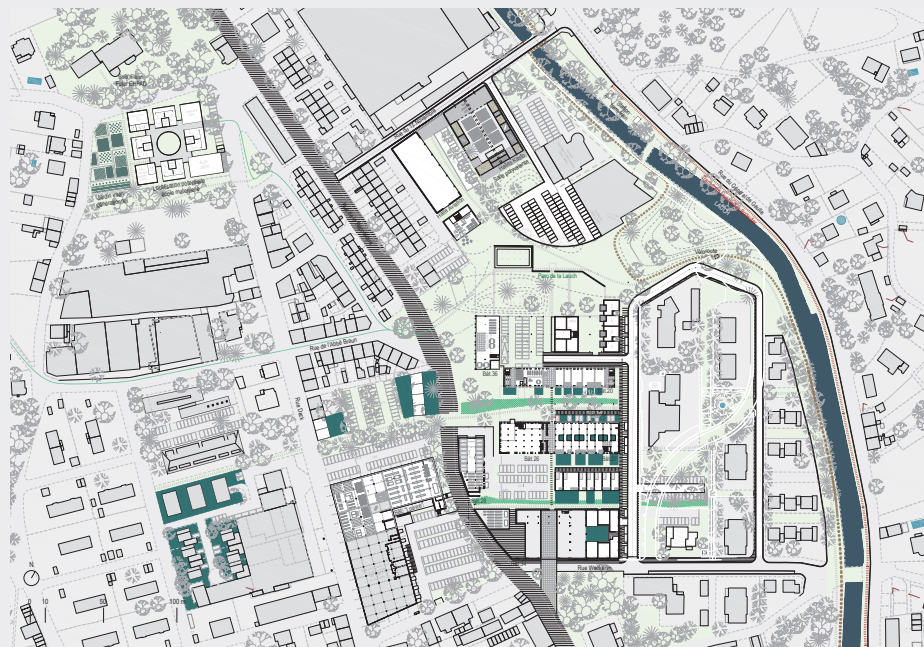
L'exemple de Saint-Brieuc illustre la plasticité de la démarche et le recours à des consultations successives. Sous l'impulsion d'une équipe, la Ville organise des actions immédiates de défrichage et de mise en valeur de belvédères dans la vallée du Gouédic. Parallèlement, elle propose une mission courte aux trois équipes pour la tenue d'un workshop de préfiguration du réaménagement d'une place du centre-

ville. Forte de expériences, la Ville remet en concurrence les trois équipes pour l'attribution d'un marché d'étude plus conséquent : le plan guide des espaces publics du centre-ville. Le groupement d'Iris Chervet remporte la consultation. Ce document complet et évolutif traite des interfaces avec le grand paysage, décline des prescriptions paysagères, architecturales et environnementales, et propose un programme d'action à court

et moyen terme pour des opérations pilotes. Le processus ne s'arrête pas là : les trois équipes sont à nouveau consultées pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre d'espace public portant sur deux places du centre-ville.



GUEBWILLER, RÉINVESTIR UN SITE INDUSTRIEL



Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Ville de Guebwiller, NSC Florival, Massif des Vosges, Établissement Public Foncier d'Alsace. **Équipe European engagées dans les suites :** BERING, urbanisme, architecture, paysage, avec Filigrane Programmation, Transversal, PPLV, Arcadis.

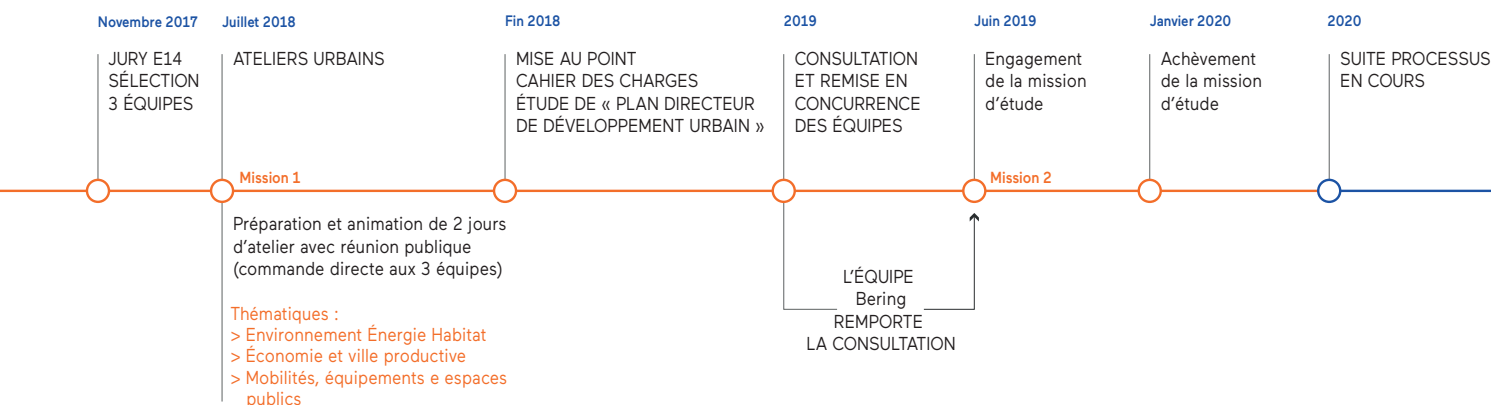


AURILLAC, ENTRE GRAND PAYSAGE ET MUTATIONS LOCALES



Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Ville d'Aurillac, Société d'Équipement du Bassin d'Aurillac (SEBA 15), UDAP Cantal, Conseil Départemental du Cantal, ENGIE. **Équipes European engagées dans les suites :** les trois équipes sélectionnées par le jury European France (Le grand parc de la Jordanne, Panoplie, Savoir-terre).

E14 - GUEBWILLER



En résonance étroite avec le thème des Villes productives, le processus engagé à Guebwiller présente la particularité d'associer une entreprise industrielle, historiquement implantée au cœur de la ville. NSC Florival est propriétaire d'un ensemble bâti de grande valeur patrimoniale, dont une grande partie est aujourd'hui désinvestie du fait des évolutions de l'outil industriel. Un temps d'atelier avec les trois équipes

offre un premier cadre de dialogue avec les acteurs locaux, avant une remise en concurrence pour l'attribution d'une étude de plan directeur. Les équipes sont invitées à constituer un groupement de maîtrise d'œuvre urbaine pour répondre à cette consultation, remportée par l'équipe Bering. Il s'agit d'une mission de conception urbaine permettant d'articuler les potentiels programmatiques à un processus de transformation en plu-

sieurs étapes, en précisant les conditions de réalisation architecturales, environnementales, opérationnelles et financières. L'étude croise en combine plusieurs approches (patrimoniale, économique, programmatique, écologique), en visant une démarche « zéro déchets » et un objectif d'autosoutenabilité du projet.

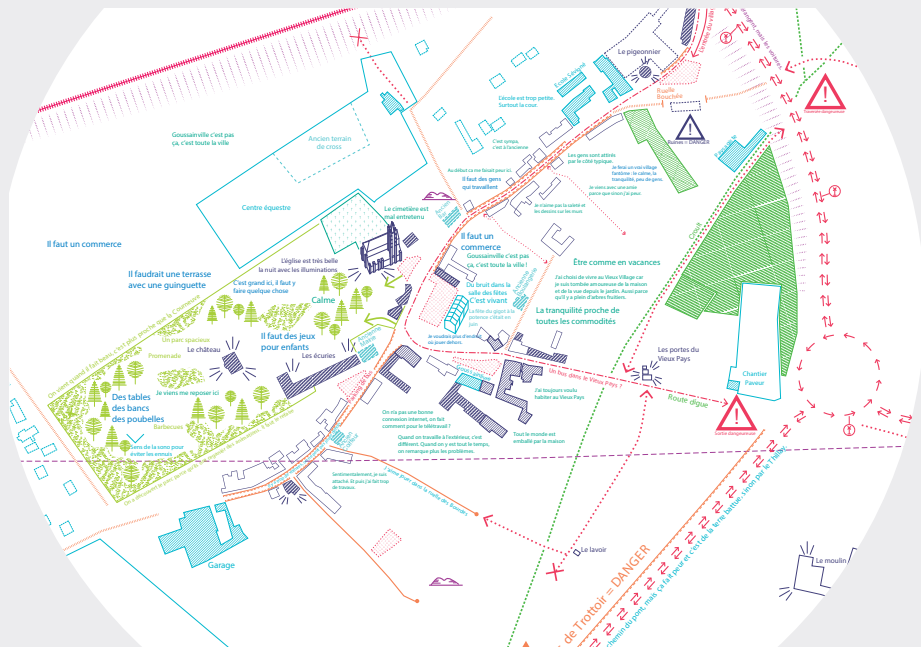
E14 - AURILLAC



Dès la phase concours, la Ville d'Aurillac joue le jeu d'une large concertation avec la population, invitée à s'exprimer sur les projets entre les deux tours du jury. La liberté des équipes European et la diversité des propositions se prêtent bien à cet exercice d'échanges et de dialogue direct avec la société civile. Parallèlement, Aurillac entre dans le dispositif Action Cœur de Ville en 2018 puis Réinventons nos cœurs de Ville en 2019. Le site

European en devient l'une des pierres angulaires. La Ville fait le choix de faire travailler les trois équipes dans le cadre d'une étude urbaine pré-opérationnelle. La mission comprend ainsi trois phases : 1. une phase préparatoire pour organiser les rencontres avec les porteurs de projet et acteurs locaux, 2. l'animation de trois journées de workshop, 3. l'élaboration de l'étude urbaine intégrant les retours de la concertation et comprenant

un programme d'aménagement par secteurs avec esquisses et prescriptions architecturales. Les principaux sujets d'expérimentation portent sur la place de la voiture, l'occupation de plusieurs espaces en friche, la relation aux berges de la Jordanne (équipements et aménagements évolutifs, végétalisation).

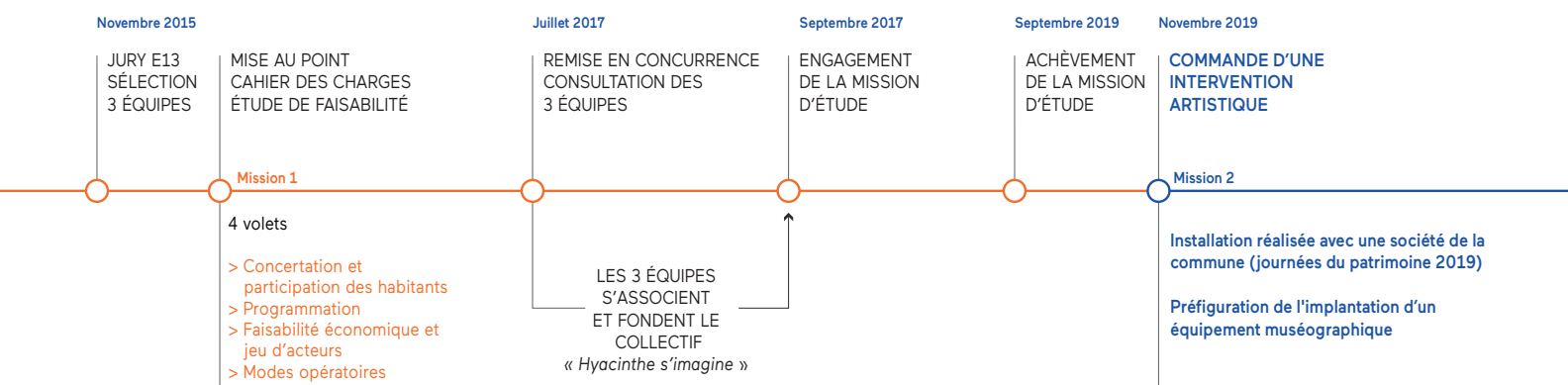


Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Ville de Goussainville, Communauté d'Agglomération Roissy Porte France. **Équipes European engagées dans les suites :** Collectif « Hyacinthe s' imagine ... » composé de membres issus des trois équipes sélectionnées, avec Altitude-35, Topoï, Le Sens de la Ville, La Manufacture coopérative.



Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Ville d'Amiens, Amiens Métropole, CCI Picardie, Office Public de l'Habitat d'Amiens, Club des entrepreneurs de Montières, Région, Département de Picardie. **Équipes European engagées dans les suites :** Le 28 Architectes, Collectif CARLOS, Ondine Boutaud, Anne et Gaëlle Elin architectes (projet Sédimontières)

E13 - GOUSSAINVILLE

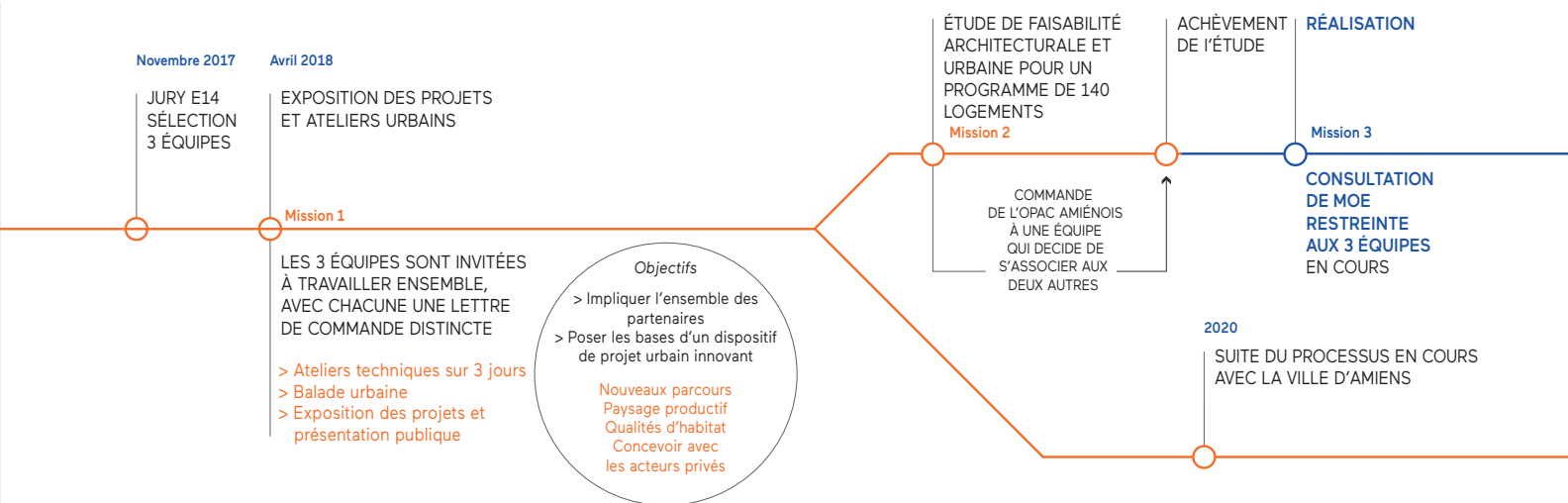


Le vieux pays de Goussainville a tout d'un cas d'école, d'abord par la singularité historique d'un bourg figé depuis des décennies sous l'axe des pistes de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, considéré comme inhabitable par le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) depuis 1972. Le village accueille pourtant 300 habitants, plusieurs entreprises et associations. Le dossier de site Europan invitait à construire l'avenir du village avec

ses habitants, imaginer des alternatives aux interdictions du PEB, interroger la notion de patrimoine, identifier des lieux de projet... À l'issue concours, la communauté d'agglomération et la Ville construisent un cahier des charges pour l'engagement d'une étude de faisabilité et consultent les trois équipes. Celles-ci font rapidement le choix de se regrouper pour fonder le collectif *Hyacinthe s' imagine* et répondre

ensemble à la consultation en s'entourant de compétences complémentaires. Construite sur un important travail d'observation, d'inventaire et de participation des habitants et usagers, l'étude débouche sur une combinaison d'actions inventives, dont une installation artistique à l'occasion des journées du Patrimoine de 2019.

E14 - AMIENS



À l'issue du concours, la Ville d'Amiens organise un premier évènement de valorisation des résultats d'une durée de trois jours consécutifs (ateliers de concertations, ateliers techniques, présentations publiques et balade urbaine) avec une exposition des projets en mairie. Ce premier temps est l'occasion d'échanges avec les partenaires de la Ville (publics et privés), pour co-définir un dispositif de projet innovant pour le site

des Montières. Engagé dans la démarche dès le lancement du concours au côtés de la Ville et d'Amiens Métropole, l'OPAC Amiénois (aujourd'hui Amsom Habitat) se saisit de l'opportunité pour confier une étude de faisabilité architecturale (programme de 140 logements et commerces) à l'une des équipes qui décide de s'associer aux deux autres. Au terme de cette étude, le bailleur envisage de reconsulter les trois équipes pour la

maîtrise d'œuvre. Le cas d'Amiens illustre les mécanismes d'accès à la commande pour les équipes Europan en capacité de s'adapter et de répondre à différentes échelles de projet et de commande.



MARSEILLE, QUAND EUROPEAN CONCRÉTISE LE RENOUVELLEMENT URBAIN.



Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Marseille Rénovation Urbaine, Ville de Marseille, SOLEAM, ERILIA, LOGIREM. Équipes European engagées dans les suites : CONCORDE architecture et urbanisme avec Wagon Landscaping, ARKI LAB (Danemark).

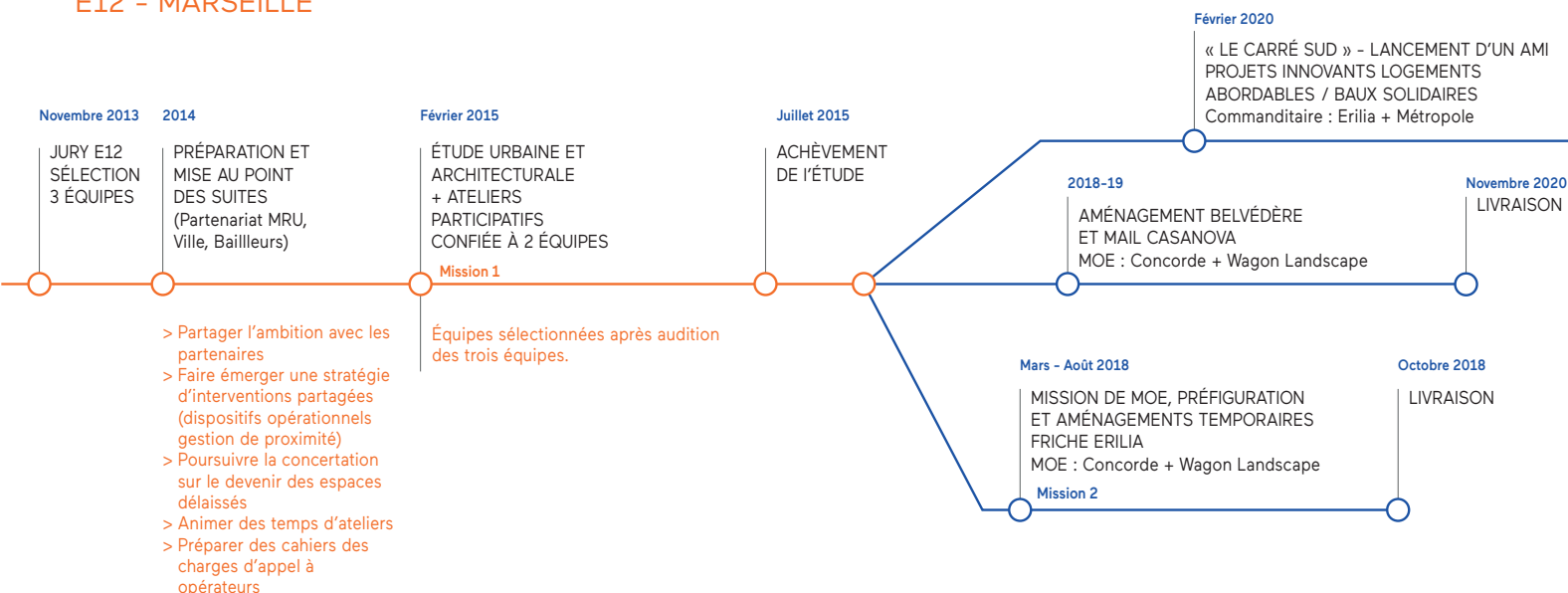


FOSSES, ENTRE VILLAGE ET VALLÉE.



Maîtrise d'ouvrage et partenaires : Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, Ville de Fosses, Conseil Départemental du Val d'Oise, Parc Naturel Régional Oise Pays de France, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux. Équipe European engagée dans les suites : Ter.a.u (Alline Corrée Bouric et Morvan Rabin) avec La forme et l'usage, Polimorph, Transversal, Nunc, Terre de liens.

E12 - MARSEILLE

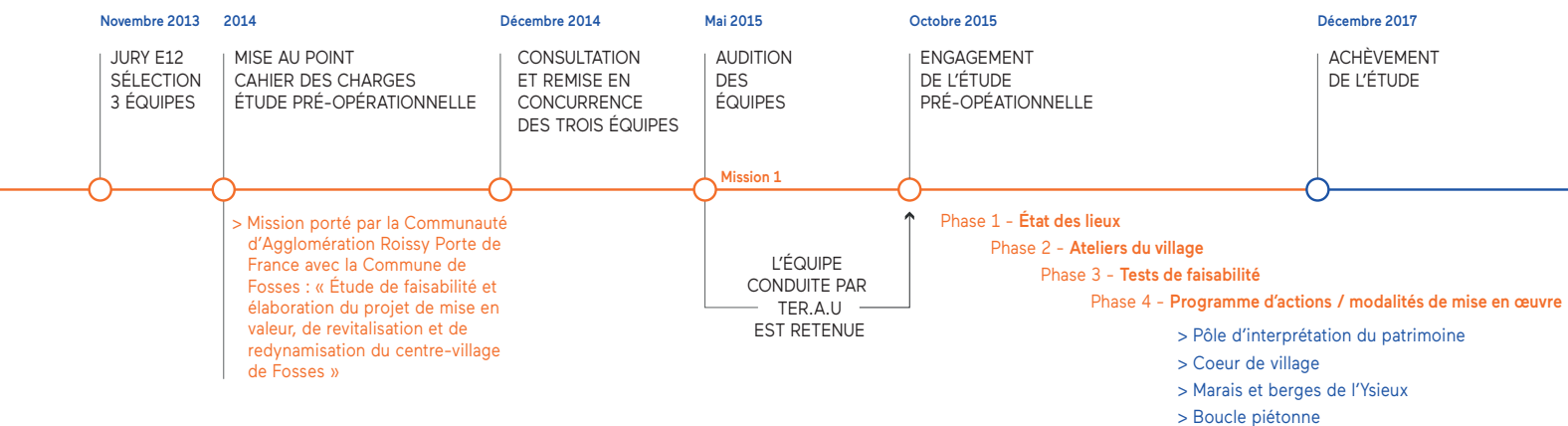


Le site est proposé à European 12 par le GIP Marseille Rénovation Urbaine (MRU) dans une perspective d'expérimentation et de concrétisation de réflexions menées depuis plusieurs années. MRU engage les suites en partenariat avec la Ville et les bailleurs, avec la tenue d'ateliers installés dans les locaux de l'association Gare Franche – lieu de créations et de curiosités ouvert aux voisins – ou encore à La Forge, lieu de travail collectif. Les deux

équipes engagées dans la démarche décident d'une stratégie commune de travail, tout en conservant la spécificités de leurs propres approches. L'étude de programmation et de conception urbaine est ainsi confiée aux deux équipes, Arki_lab (Danemark) et Concorde (France). L'équipe danoise apporte une démarche originale de concertation (arkipolis), dans un format inédit sur ce quartier. La mission de maîtrise d'œuvre est ensuite

attribuée à Concorde. Outre l'effet d'accélération, le processus European ouvre une réflexion sur l'architecture et l'habitat méditerranéen, traduite par une OAP du PLUI puis le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) par ERILIA pour la mise en œuvre d'un programme innovant, s'appuyant sur les idées de foncier solidaire mises en avant par l'équipe Concorde au moment du concours.

E12 - FOSSES



Un an après les résultats, la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France organise la remise en concurrence des trois équipes à partir d'un cahier des charges co-élaboré avec la Ville de Fosses et les partenaires de la démarche qui participent au comité de pilotage (DRAC, PNR, ABF ARCHÉA Archéologie en Pays de France). L'équipe Ter.a.u (projet Entrecroisements) est retenue. Les suites engagées de Fosses rendent

compte d'une certaine culture du projet propre à certaines équipes European, à savoir l'association forte entre la grande et la petite échelle, une attention aux pratiques sociales et culturelles, une combinaison d'approches entre architecture, prise en compte des milieux, analyse des ressources et de l'économie locales. Elle témoigne également d'un intérêt croissant pour des petites villes et des contextes villageois

où un processus participatif associant directement la population débouche sur une programmation d'actions modestes et adaptées à ce type de contexte.

Association European France

16 bis rue François Arago
93100 Montreuil
01 48 57 72 66

contact@europeanfrance.org
www.europeanfrance.org
www.facebook.com/europeanFrance
www.twitter.com/europeanFrance
www.vimeo.com/europeanfrance

European Europe

16 bis rue François Arago
93100 Montreuil
+33 9 62 52 95 98

contact@european-europe.eu
www.european-europe.eu

GIP-Epau

Grande Arche de la Défense
Arche Sud 92055 La Défense Cedex

PUCA

Plan Urbanisme Construction Architecture
www.urbanisme-puca.gouv.fr/

Rédaction et conception graphique

Emmanuel Redoutey U&P
Urbaniste Architecte
Coordinateur Expertise EUROPAN 14/15
Expert SUITES EUROPAN

